



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

plomb

Question écrite n° 24836

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le problème de la plombémie. Un rapport récent de l'INSERM, intitulé « Plomb dans l'environnement, quels risques pour la santé ? » stipule que 7 % des Français ont un taux de plomb dans le sang deux fois supérieur à la normale. Les enfants semblent être particulièrement touchés puisque 85 000 d'entre eux présentent un taux de plombémie supérieur à 100 microgrammes par litre et seuls 5 % ont été dépistés. Il souhaiterait, en conséquence, qu'il lui fasse connaître les mesures tant préventives que curatives que le Gouvernement compte prendre afin de remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24836

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 730